



## CONSIGNES AVANT VOTRE INTERVENTION

Vous allez être opéré au Pôle Santé Oréliance : 555 Avenue Jacqueline Auriol, 45770 Saran.  
Garez-vous sur le parking P1.

Vous êtes attendu au service **à l'accueil du Bâtiment B**

### Vous devez apporter :

- Vos radios, électromyogramme et examens biologiques en votre possession.
- Votre traitement médicamenteux, si vous en avez un en cours, ainsi que votre ordonnance

### Vous devez ôter :

- Les bijoux, les piercings
- Le vernis à ongles (mains et pieds), French manucure, faux ongles
- Les lunettes et lentilles de contact
- Le maquillage
- Tout objet de valeur (bijoux...)

### Pour l'intervention, vous devez :

- **Etre à jeun, c'est-à-dire pas d'alimentation solide 6 heures avant l'entrée, pas de liquide clair (eau, thé, café même sucré, jus de fruit sans pulpe) 2 heures avant l'entrée. À partir de minuit vous ne devez pas fumer ni prendre de chewing gum**
- Avoir pris une douche la veille au soir (shampooing compris)
- Vous doucher à nouveau le matin de l'intervention
- Vous être lavé les dents le matin
- Prévoir un accompagnant pour le retour (ses coordonnées vous sont demandées dans le feuillet D)
- Respecter les consignes du chirurgien et de l'anesthésiste
- Amener, si vous avez des prothèses dentaires, une boîte pour pouvoir les conserver le temps de l'intervention
- Amener votre étui à lunettes ou à lentilles

### Pour les enfants :

- Faire signer l'autorisation d'opérer par les deux parents \*.
- Si l'enfant est en famille d'accueil, s'assurer que l'autorisation d'opérer est valide et de moins de 1 an
- Prévoir le carnet de santé
- S'assurer que c'est un des parents qui fera la sortie

### Merci de rapporter les documents suivants complétés et signés :

- Consentement éclairé du chirurgien et de l'anesthésiste

\* Article R.1112-35 du CSP

Depuis la loi N° 2002-305 du 4 mars 2002 les parents exercent en commun l'autorité parentale, quel que soit le statut juridique du couple (Art 372 du Code civil)



# jeûne pré-opératoire

**VOUS AVEZ LE DROIT DE :**

**Manger**



**jusqu'à 6h**

avant une chirurgie programmée



**Boire des liquides clairs**

(eau, jus de fruits sans pulpe, thé ou café sans lait)

**jusqu'à 2h**

avant une chirurgie programmée

**Mâcher du chewing-gum  
ou sucer un bonbon**



**juste avant**

une intervention